



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	8 ^{eme}
Nom de site	GRAND_PALAIS	Numéro	20533U5
Adresse du site	Avenue Winston Churchill	Hauteur	41,80 m
Bailleur de l'immeuble	Public Mairie de Paris	Destination	Exposition
Type d'installation	Ajout de la fréquence LTE 1800/2100 MHz sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Suppression de la 2G avec changement azimut de 30° -210° à 5° -185°		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	08/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/10/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	09/12/2018

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur cet immeuble.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'activation des fréquences 1800/2100 MHz dans la 4G d'un site existant en 2G/3G/4G orientées vers les azimuts 30°, 210° et 275° et la suppression de la 2G et réazimutage (1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 5°, 185° et 275°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans un rayon de 10m des antennes	Tilts (degrés)	Entre 10° et 12°
Estimation	5° < 1 V/m, 185° < 1 V/m et 275° < 1 V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Les antennes resteront inchangées.
Zone technique	La pose de fibres optiques entre les antennes et les baies.
Hauteur antennes/sol	40,38 m

Date :

Conformité du dossier

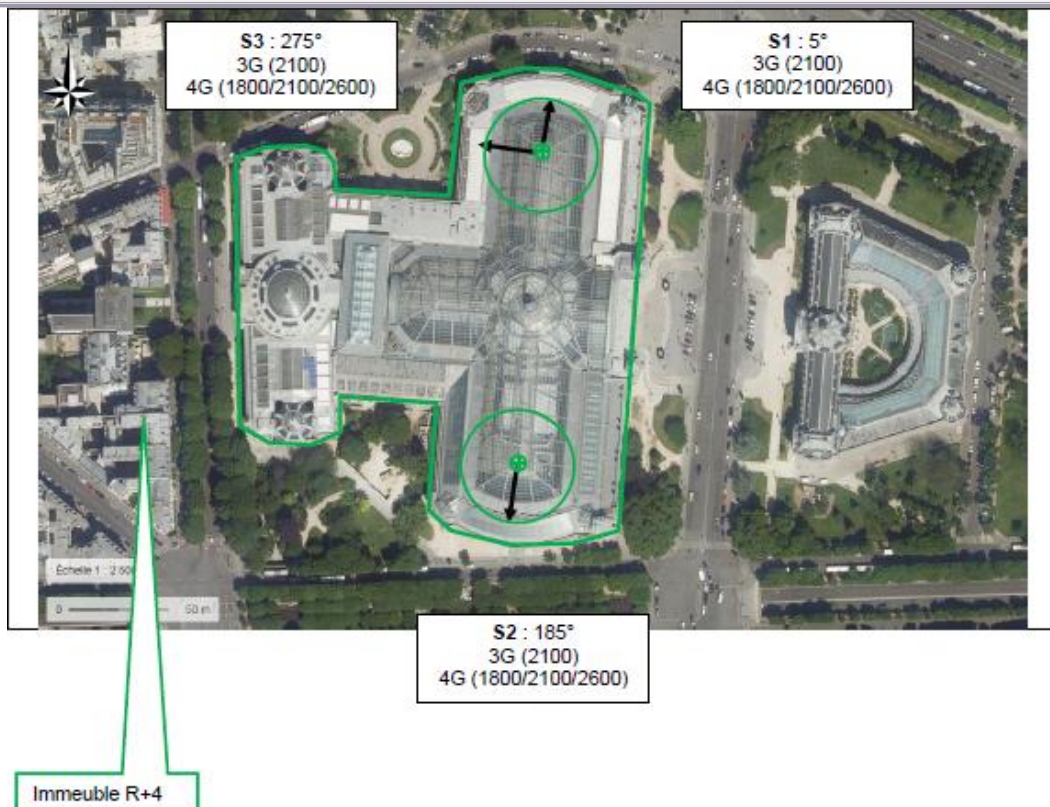
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

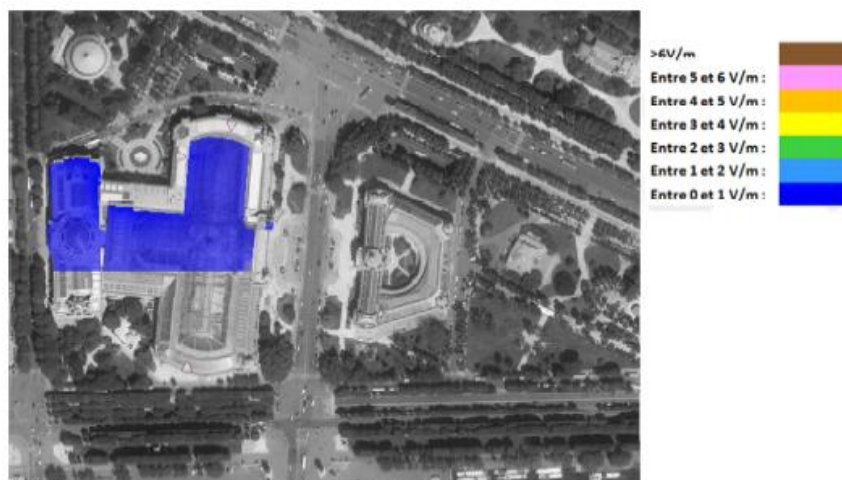
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 5°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 30 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 185°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 21m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 275°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 30m.



	Azimut 5°	Azimut 185°	Azimut 275°
Niveau maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	30 m	21 m	30 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 5° :



Azimut 185° :



Azimut 275° :

